

DÉLIBÉRATION N°2019-20_90
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du jeudi 9 juillet 2020

5. Affaires financières :

5.1 Débat d'orientation budgétaire 2021

La délibération étant présentée pour décision

| | |
|---|--|
| Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 35 Quorum : 18 Membres présents : 19 Membres représentés : 7 Total : 26 | Refus de vote : 0 Abstention(s) : 9 Suffrages exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 0 |
|---|--|

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le débat d'orientation budgétaire 2021 et la lettre de cadrage du budget 2021.

Besançon, le 13 juillet 2020

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Rabia DEGACHI", is written over a horizontal line.

Rabia DEGACHI

Annexe n°3 - Lettre de cadrage du budget 2021

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

Lettre de cadrage du budget 2021

Dans le cadre du processus d'élaboration budgétaire, et plus particulièrement du débat d'orientation budgétaire¹, la lettre de cadrage permet de préciser les axes prioritaires de l'établissement pour le budget 2021.

La préparation du budget 2021 s'effectue dans la continuité des exercices précédents et dans une volonté de sécuriser les enveloppes budgétaires en raison d'une double incertitude : évolution de la situation sanitaire dans les mois à venir et mise en place d'une nouvelle gouvernance en fin d'année.

D'autres éléments de contexte sont à prendre en considération : dialogue stratégique de gestion avec le rectorat, nouvelle version du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), préparation du prochain CPER et du prochain contrat d'établissement.

L'UFC reste engagée dans les projets structurants dans le cadre de partenariats tels que les contrats métropolitains, la communauté du savoir. Elle compte aussi déployer de nouvelles actions déclinées à la fois au niveau central et dans les composantes. L'UFC continuera à s'investir dans la construction de l'ESRI BFC.

I. La mise en œuvre de la politique de l'établissement

Alors que l'établissement ne connaît pas encore le montant de la dotation de l'Etat qui représente plus de 75 % des recettes, avec en particulier une réserve de précaution déduite désormais dès la notification² et que le contexte économique est très incertain suite à la pandémie, l'UFC souhaite poursuivre son évolution au service de ses étudiants et de ses personnels.

1) Les choix politiques de l'UFC

La politique de l'université de Franche-Comté s'inscrit sur plusieurs axes :

- UBFC- ESRI : soutien à la politique de site Bourgogne Franche-Comté ;
- Formations (dans le contexte général Covid) : déploiement de l'hybridation des formations avec le SUP-FC ; réformes des études de santé avec la mise en place du parcours d'accès spécifique santé (PASS) et de la licence avec une option d'accès santé (LAS) ;
- Vie étudiante : déploiement des projets CVEC ; poursuite de la prise en charge de la fracture numérique ;
- Projets : projets d'envergure et patrimoniaux qui pourraient s'inscrire également en anticipation du plan de relance de l'Etat ;
- Ressources humaines : plan égalité femme/homme ; déploiement du télétravail ; actions dans le cadre de la prise en charge des personnes en situation de handicap
- Relations internationales et francophonie : promotion de la Francophonie et prise en compte des conséquences de la pandémie sur les relations internationales

¹ Voir annexe Débat d'orientation budgétaire budget 2021

² Modification par le MESRI à la demande de la Cour des Comptes pour une meilleure lisibilité du budget

2) La déclinaison budgétaire de la politique de l'UFC

Les modalités de la dotation des composantes sont déterminées par les éléments suivants³ :

- Le montant de la dotation générale de fonctionnement des composantes de 6 715 599 euros est maintenu. La méthode d'allocations des moyens est actualisée avec les données les plus récentes et des critères inchangés⁴. Les évolutions pour cette année sont liées principalement à une actualisation des ressources propres (données 2019) qui n'avaient pas évoluées depuis 2017 suite à la mise en place de la GBCP.
- L'enveloppe formation – vie étudiante est reconduite avec 2 829 000 euros dans le cadre de la carte des formations 2017-2022 qui devra être revue pour le prochain contrat d'établissement. Le déploiement des projets financés par la CVEC se poursuit.
- Pour 2021, la contribution⁵ d'un montant de 1 700 000 euros en 2018, 900 000 euros en 2019 et 700 000 euros en 2020, est stabilisée à 700 000 euros en raison du contexte actuel. Comme pour le budget 2020, la contribution sera prélevée directement à la source sur la dotation des composantes.
- Les crédits de l'enveloppe recherche sont constants avec 2 172 291 euros. Dans le cadre d'une convention UFC/UBFC, le versement des crédits récurrents des laboratoires soit 1 712 943 euros est effectué à UBFC, qui redistribue selon les critères retenus par ses instances et les arbitrages réalisés. Les crédits récurrents recherche ne sont pas reportables sur l'exercice suivant puisqu'ils sont issus de la subvention pour charge de service public (SCSP), qui est annuelle.
- Avec 2 299 300 euros, a minima, l'enveloppe des actions communes centralise les dépenses mutualisées de l'UFC.

Dans le domaine des ressources humaines, le financement du glissement vieillesse technicité (GVT) est une obligation (environ 1,2 million d'euros selon la dernière estimation). Les crédits de l'action sociale sont maintenus.

Les projets immobiliers prévus dans le cadre du CPER actuel et du plan pluriannuel d'investissement sont poursuivis.

Le financement des amortissements reste une contrainte importante pour l'établissement. Ainsi le solde des amortissements pour l'exercice 2019 suppose une charge de 2 876 769 euros.

³ Voir annexe : tableau de synthèse dotations des composantes.

⁴ Voir annexe : document simulation dotation des composantes.

⁵ Le système de la contribution consiste à maintenir dès le budget initial, une enveloppe déterminée, pour faire face aux dépenses liées à la masse salariale, en particulier le GVT non compensé.

II. La trajectoire financière de l'UFC

Après un exercice déficitaire pour la première fois en 2016, l'UFC a enregistré un résultat positif depuis 2017. Il est extrêmement important pour l'établissement de poursuivre le travail engagé, de conforter ses principaux indicateurs financiers et de respecter les engagements pris pour la trajectoire financière de l'UFC.

1) Le maintien des grands équilibres financiers

L'UFC a un résultat positif. Cet indicateur peut être complété par d'autres éléments pour apprécier sa trajectoire financière globale.

Le fonds de roulement⁶ de l'établissement, dont la moitié est déjà engagée (provision, plan pluriannuel d'investissement), augmente 2018 (35 036 119 €) et 2019 (42 279 945 €). Cette augmentation des réserves de l'établissement est un gage de sécurité à long terme et de la capacité de l'établissement à mener une politique ambitieuse. Elle est liée au maintien par l'établissement d'une capacité d'autofinancement⁷ qui reste importante avec plus de 7,9 millions d'euros.

De plus, le calcul du fonds de roulement exprimé en jours de fonctionnement décaissable est, avec 79 jours, au-dessus de la norme prudentielle de 30 jours (à noter qu'une partie du FDR est déjà mobilisée sur des engagements antérieurs). Enfin le niveau de trésorerie⁸ avec 43 millions d'euros est satisfaisant, ce qui est un gage de sécurité à court terme.

Tous ces éléments montrent une soutenabilité financière raisonnable de l'établissement. Cependant, une analyse plus approfondie du fonds de roulement réellement disponible et des échéances des opérations pluriannuelles de l'établissement est menée, comme chaque année, afin de disposer d'une vision plus complète des marges de manœuvre à moyen terme.

Le glissement vieillesse technicité (GVT) a fait l'objet d'une compensation partielle par le ministère en 2018. Cependant il n'y a pas eu de compensation de GVT pour l'exercice 2019. La première phase de dialogue stratégique de gestion avec le rectorat a permis l'obtention, en 2020 à titre exceptionnel, de 278 000 euros dans le cadre de l'accompagnement de la trajectoire financière et salariale. Malgré le passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), la politique de suivi et de maîtrise des emplois et de la masse salariale engagée par l'Université de Franche-Comté a permis de conforter la gestion de l'établissement.

Ainsi, l'enveloppe de 300 000 € de la dotation de fonctionnement redirigée vers la masse salariale a été réduite dès 2019 et supprimée en 2020.

⁶ Le fonds de roulement correspond aux réserves de l'établissement.

⁷ La capacité d'autofinancement correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure sa capacité à financer sur ses propres ressources, celles générées par son activité, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes. Elle représente donc l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement et peut s'analyser comme sa ressource durable. Elle sert à augmenter le fonds de roulement.

⁸ La trésorerie résulte des comptes de classe 5. Elle est primordiale puisque la quasi-totalité des opérations donnent naissance à des flux de trésorerie. L'analyse de l'évolution de la trésorerie permet d'apprécier la santé financière de l'établissement.

2) Le développement des ressources

Le dialogue stratégique de gestion, reconduit désormais chaque année, est une opportunité pour l'établissement d'obtenir des financements sur ses projets stratégiques. Des réunions sont prévues dès septembre 2020 pour l'exercice 2021.

L'université de Franche-Comté mène une politique dynamique dans le domaine de la formation continue et de l'apprentissage. Ainsi, l'intégration du CFA SUP à l'UFC et son regroupement avec le service de la formation continue devenu SeFoC'AL (service formation continue et alternance) va permettre de générer des convergences et d'enclencher de nouvelles dynamiques. Cette évolution de l'UFC s'inscrit dans le cadre de la réforme en cours de la formation professionnelle avec la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

3) Les nouveaux projets de l'UFC

L'université de Franche-Comté s'est engagée dans de nouveaux projets : mise en place de l'hybridation des formations, déploiement du télétravail, plan égalité femme/homme.

Dans le cadre du déploiement pluriannuel du plan de continuité pédagogique à l'université et suite aux besoins identifiés par les composantes le budget 2021 comprend :

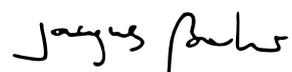
- Financement des postes informatiques pour les personnels (principalement les BIATSS et en priorité pour les missions essentielles), géré au niveau central de manière pluriannuelle.
- Financement de matériel de commutation et wifi/câblage, géré en centrale pour 100 000 € en 2021.
- Financement des équipements de captation, pour 814 000 € en 2021.

L'université de Franche-Comté a rapidement réagi à la crise de la pandémie COVID-19, ses services et ses personnels se sont efficacement mobilisés pour définir les plans de continuité pédagogique, continuité administrative, et reprise d'activité sur site. La préparation de la rentrée s'est faite en concertation avec les directeurs de composantes et présidents de collegiums. L'université, grâce à sa situation financière saine, a engagé des investissements conséquents pour répondre à une possible rentrée particulière nécessitant le respect de la distanciation physique.

L'université a accompagné sa réponse forte à une situation sanitaire exceptionnelle, d'un engagement financier consacré à des investissements matériels et logiciels, cet engagement étant à considérer comme un investissement dans l'avenir qui devra nécessairement être envisagé de façon pluriannuelle.

Ces investissements permettront notamment d'accompagner les équipes vers une adaptation rapide et agile en cas de pandémie, par de nouveaux usages pédagogiques, de repenser les modalités de travail des personnels (équipement informatique), de répondre à la problématique de la fracture numérique et sociale à laquelle certains étudiants sont confrontés, ou encore de diversifier nos publics internationaux et ceux de la formation tout au long de la vie.

Le Président


Jacques BAHY